



Communiqué de presse

Vendredi 16 juin 2023

Décès sur le chantier du bassin d'Austerlitz : la Ville de Paris se tiendra aux cotés des proches de la victime

Ce vendredi 16 juin, un accident survenu sur le chantier du bassin d'Austerlitz (12^e) a blessé mortellement un employé d'une société prestataire de la Ville de Paris. L'accident a eu lieu sur l'emprise de chantier située rive droite, à proximité de l'institut médico-légal, en contrebas du square Tournaire. Un véhicule circulant en marche arrière dans l'emprise du chantier, organisée avec une voie à sens unique, a percuté un employé du chantier. En dépit de l'intervention rapide des secours qui ont prodigué des soins de réanimation sur place, le salarié accidenté est décédé.

Les services de police et de l'inspection du travail se sont rendus sur place pour réaliser les constatations nécessaires et engager l'enquête judiciaire réalisée systématiquement dans ce type de situation dramatique. Mobilisés immédiatement, les services de la Ville de Paris étaient également présents. Une cellule de soutien psychologique a été activée.

Face à ce drame, la Ville de Paris se tiendra aux cotés des proches et de la famille de la victime pour leur apporter aide et assistance.

La Ville de Paris apportera tout son concours aux différentes enquêtes afin que toute la lumière soit faite sur les circonstances de cet accident.

Contact presse : Service de presse - 01.42.76.49.61 - presse@paris.fr